

# Les professions paramédicales et les pharmaciens

Selon le Code de la Santé Publique<sup>1</sup>, sont répertoriés comme auxiliaires médicaux : les infirmiers<sup>2</sup>, les masseurs-kinésithérapeutes, les pédicures podologues, les ergothérapeutes, les psychomotriciens, les orthophonistes, les orthoptistes, les manipulateurs d'électroradiologie médicale (ERM), les audioprothésistes, les opticiens lunetiers<sup>3</sup>. Les pharmaciens<sup>4</sup> ont été ajoutés à ces auxiliaires médicaux

Dans le Nord – Pas-de-Calais, on recense au 1<sup>er</sup> janvier 2003, 35 375 professionnels paramédicaux ; soit 5,8 % de l'ensemble des effectifs de France métropolitaine. A titre de comparaison, la population régionale représente 7 % de la population nationale ; ce qui laisse présager d'une desserte régionale d'un plus faible niveau qu'en moyenne dans l'hexagone.

<sup>1</sup> Dreifuss-Netter F (Dir). *Code de la Santé Publique*. Paris, Editions du Jury-Classeur, 2004 ; 2 559 p.

<sup>2</sup> Ici les effectifs en puériculture n'ont pas été comptabilisés.

<sup>3</sup> Bien que faisant partie des auxiliaires médicaux, les diététiciens n'ont pas été intégrés à l'ensemble des professionnels paramédicaux car nous ne disposons pas de données les concernant.

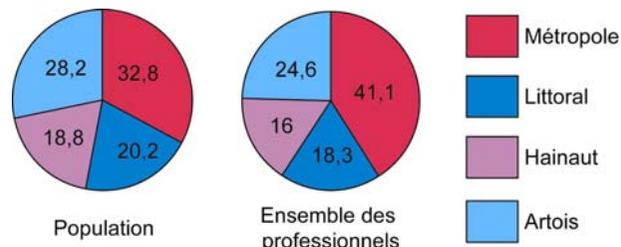
<sup>4</sup> Car ils ne concourent pas directement aux soins ou alors de manière exceptionnelle.

## A- Inégalités géographiques

La répartition entre les 2 départements est inégale puisque le Nord détient 66 % des effectifs régionaux pour 60 % de la population (+6 points) alors que le Pas-de-Calais ne regroupe que 34 % des effectifs pour 40 % de la population (-6 points).

### • Le poids de la Métropole

Répartition de la population et de l'ensemble des professionnels paramédicaux par bassin de vie (en %)

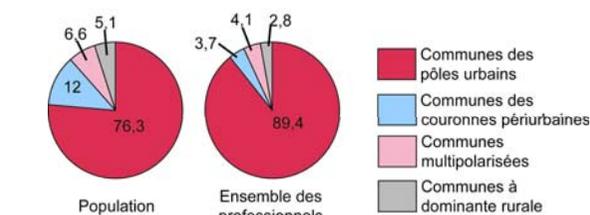


Source : DRASS Nord – Pas-de-Calais – INSEE RGP 1999 – Traitement ORS Nord – Pas-de-Calais.

Le Bassin de vie de la Métropole regroupe 41,1 % des effectifs de la région pour 32,8 % de la population ; soit un excédent de 8,3 points qui génère une pénurie de professionnels paramédicaux dans les autres bassins de vie. Le plus affecté est celui de l'Artois qui rassemble 24,6 % de l'ensemble des effectifs pour 28,2 % de la population régionale (différentiel de -3,6 %).

### • La primauté des communes urbaines

Répartition de la population et de l'ensemble des professionnels paramédicaux par type de commune (en %)



Source : DRASS Nord – Pas-de-Calais – INSEE RGP 1999 – Traitement ORS Nord – Pas-de-Calais.

Les communes des pôles urbains exercent une véritable attraction sur les professionnels paramédicaux. En effet, ces types de communes concentrent 89,4 % des effectifs pour 76,3 % de la population du Nord – Pas-de-Calais (soit un différentiel de +13,1 points). A l'opposé, l'espace défini par les communes des couronnes périurbaines est le plus démunies : 3,7 % des effectifs pour 12 % de la population ; soit un déficit de 8,3 points.

### • Des inégalités cantonales très marquées

On compte près de 500 fois plus de professionnels paramédicaux à Lille (5 985) que dans le canton d'Hazebrouck Sud (12). Loin derrière Lille, plusieurs cantons possèdent plus d'un millier de professionnels paramédicaux : Lens (1 044), Berck (1 057), Roubaix (1 126), Armentières (1 337) et Valenciennes (1 359). Inversement, on dénombre moins de 30 professionnels dans les cantons de Boulogne-sur-Mer Nord-Est (14), Bertincourt (16), Pas-en-Artois (18), Liévin Sud (20), Fruges (26), Lens-Est (27) ou Croisilles (29).

### • Le Montreuillois, le mieux pourvu des pays

La Communauté Urbaine de Lille Métropole compte 13 211 professionnels paramédicaux ; ce qui représente plus du tiers des effectifs de la région (37,3 %). Le pays de l'Artois/Ternois n'en dénombre que 45 ; soit près de 300 fois moins. On recense plus de 2 000 professionnels paramédicaux dans les communautés d'agglomération du *Bassin minier* : celles de Valenciennes (2 012) et de Lens-Liévin (2 150). Les pays bénéficient d'un maximum de 400 professionnels paramédicaux : 45 pour l'Artois/Ternois, 127 pour le Boulonnais, 134 pour le Calais, 162 pour Saint-Omer, 169 pour les Sept Vallées, 246 pour le Ternois, 278 pour l'Artois et 400 pour le Cambrésis. Seul le pays du Montreuillois se distingue avec 1 350 professionnels.

## B- Desserte paramédicale

En France métropolitaine, chaque professionnel paramédical dessert environ 96 habitants. Cela représente 17 personnes de moins que dans le Nord – Pas-de-Calais (1 pour 113 habitants). Les différences sont manifestes entre les 2 départements, puisque l'on compte dans le Nord 1 professionnel pour 109 personnes et 1 pour 121 dans le Pas-de-Calais. Le pays du Montreuillois (1 350 professionnels paramédicaux dont 1 057 sur le site de Berck) détient la meilleure desserte de la région (1 pour 52 ; soit 45 personnes de moins en moyenne qu'en France métropolitaine). Viennent ensuite la C. A. de Cambrai (1 pour 63) et les C. U. d'Arras (1 pour 74) et de Lille Métropole (1 pour 83). Parmi les intercommunalités dont la desserte se situe entre la moyenne

nationale et la moyenne régionale, on note les C. A. de Valenciennes (1 pour 97), du Boulonnais (1 pour 104) ou de Maubeuge-Val de Sambre (1 pour 111). La C. U. de Dunkerque (1 pour 133) dispose d'un niveau de desserte moins performant que les moyennes régionale et départementale : chaque paramédical doit desservir 12 personnes de plus que dans le Pas-de-Calais (1 pour 121) et 24 de plus que dans le Nord (1 pour 109). Les intercommunalités les plus défavorisées sont des pays dont le niveau de desserte est supérieur à 1 professionnel paramédical pour 240 habitants. Sont concernés : le Cambrésis (1 pour 247), Saint-Omer (1 pour 312), le Boulonnais (1 pour 317), l'Artois (1 pour 336), l'Artois/Ternois (1 pour 367). Le score le plus faible est obtenu par le Calais avec 1 professionnel paramédical pour 431 habitants ; soit 318 personnes de plus qu'en moyenne dans le Nord – Pas-de-Calais. Ce groupe de pays, où l'aspect rural n'est pas majoritaire, est moins bien loti que les pays des Sept Vallées et du Ternois (moins de 200 habitants par professionnel).

## C- Caractéristiques socio-démographiques

### - Des professionnels plus jeunes qu'en moyenne en France

L'âge moyen des professionnels paramédicaux de France métropolitaine est de 42,3 ans. Les effectifs de la région sont plus jeunes, que ce soit en moyenne dans le Nord – Pas-de-Calais (39,6 ans), le Nord (39,5 ans) ou le Pas-de-Calais (39,9 ans). Exception faite du pays du Cœur de Flandres dont l'âge moyen des effectifs s'élève à 42,4 ans, les professionnels paramédicaux de chaque intercommunalité sont en moyenne plus jeunes que ceux de France métropolitaine. Cependant, dans certains territoires, l'âge moyen est supérieur à celui du Pas-de-Calais (qui est pourtant le département dans lequel ils sont les plus âgés). C'est notamment le cas de pays qui se rapprochent de la moyenne française avec des professionnels paramédicaux dont l'âge moyen est supérieur à 41 ans : l'Artois/Ternois (41,2 ans), le Cambrésis (41,3), l'Artois (41,5 ans) et le Calais (42 ans).

En France métropolitaine, 78,5 % des professionnels paramédicaux sont des femmes. La situation est analogue dans la région et les départements (de 75,5 à 76,2 %). Le taux de féminisation est supérieur à 80 % dans le pays du Ternois (80,1 %) et dans les C. A. de Cambrai (81,5 %) et de Saint-Omer (84,4 % ; le plus élevé de la région). Il est par contre au plus bas dans les pays du Sambre-Avesnois (70,8 %), du Cambrésis (70 %), du Boulonnais (65,4 %), le minimum étant atteint par le Calais (64,2 %). La C. A. de la Porte de Hainaut est la seule communauté d'agglomération dans cette situation (68,9 % des professionnels sont des femmes).

### - 73,4 % de salariés dans le Nord – Pas-de-Calais

56,1 % des professionnels paramédicaux de France métropolitaine exercent en établissement hospitalier (46,5 % en hôpital public et privé PSPH), 22,5 % en cabinet et 8,1 % en officine de pharmacie. Les répartitions régionale et départementales par secteur d'activité se calquent sur celle de la France (de 55,9 à 56,2 % en établissement hospitalier, de 20,7 à 21,7 % en cabinet et de 8,7 à 8,9 % en pharmacie d'officine). Plus de 70 % des effectifs exercent en établissement hospitalier dans la C. A. de Cambrai et plus de 75 % dans le pays du Montreuillois. Le Ternois est l'intercommunalité où le service hospitalier privé non PSPH lucratif est le plus important (24 %). L'exercice en établissement hospitalier est absent dans les pays du Calais (59 % des professionnels paramédicaux travaillent en cabinet), du Boulonnais (61,4 % en cabinet) et de l'Artois/Ternois (71,1 % en cabinet). En ce qui concerne les pharmacies d'officine, le maximum est atteint dans le Cambrésis, le Calais, l'Artois et le Boulonnais (entre 20 et 22 %). Le Montreuillois est l'intercommunalité qui compte le moins de représentants en pharmacie d'officine (4,2 %).

En France métropolitaine, 72,6 % de l'ensemble des professionnels paramédicaux sont salariés. Cette proportion augmente dans le Pas-de-Calais (72,8 %), la région (73,4 %) et le Nord (73,8 %). Plus de 75 % des effectifs sont salariés dans les C. A. de Saint-Omer (75,3 %), de Valenciennes (76,9 %), de Lens-Liévin (77,8 %) et de Cambrai (80,6 %) ainsi que dans les C. U. de Lille Métropole (78,8 %) et d'Arras (78,9 %). Les effectifs de la C. U. de Dunkerque ne sont salariés qu'à hauteur de 71,9 % (c'est-à-dire en dessous de la moyenne nationale). Le maximum est atteint dans le Montreuillois avec 83,6 %, tandis que moins du quart des professionnels paramédicaux sont salariés dans le Boulonnais (24,4 %), le Calais (23,1 %) et l'Artois/Ternois (le minimum avec 17,8 %).

## D- Synthèse

Au sein du *Bassin minier*, la desserte de la C. A. de la Porte de Hainaut est faible contrairement à celle de la C. A. de Valenciennes. **Les effectifs du Bassin minier sont jeunes** (de 37,2 à 40,1 ans de moyenne d'âge, pour 39,6 ans dans la région).

Sur le littoral, **le Montreuillois dispose de la desserte la plus élevée de la région**, tandis que **dans le Calais, l'offre de soins est faible**. De plus, **les effectifs sont parmi les plus âgés de la région** (42 ans de moyenne d'âge, soit 2,4 ans de plus que la moyenne du Nord – Pas-de-Calais).

Dans la Métropole et son prolongement vers le Cœur de Flandre, la desserte est de l'ordre de la moyenne régionale, même si **l'âge moyen des effectifs du Cœur de Flandre est le plus élevé de la région**.

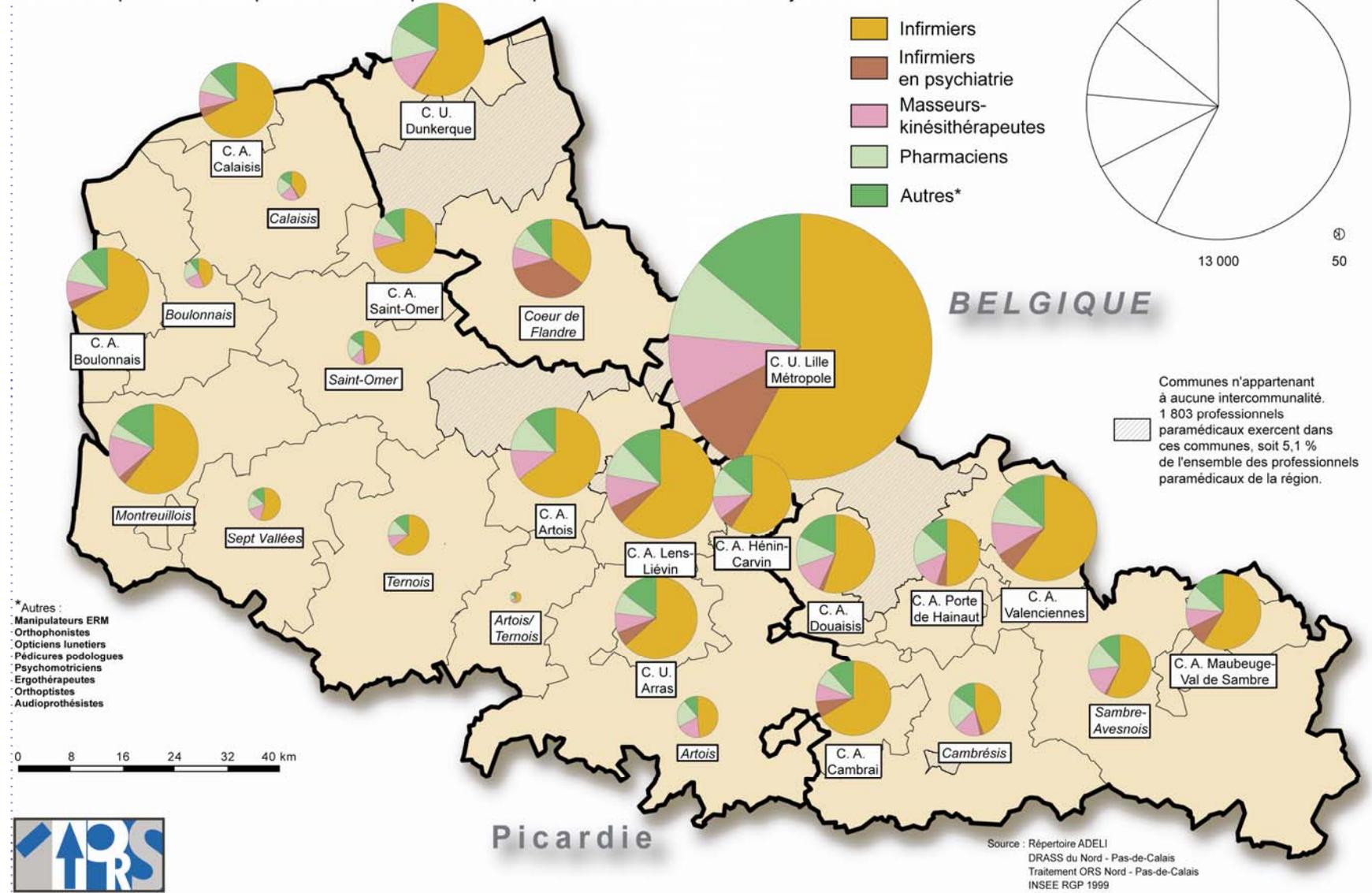
Dans les *Suds du Nord*, la C. A. de Cambrai est caractérisée par une desserte élevée et un âge moyen parmi les plus bas du Nord – Pas-de-Calais (38,4 ans). La situation contraste avec **les pays du Cambrésis et de l'Artois, dont les niveaux de desserte sont parmi les plus faibles la région, et l'âge moyen des effectifs est parmi les plus importants** (respectivement 41,3 et 41,5 de moyenne d'âge ; soit environ 2 ans de plus que la moyenne régionale).

### Les professionnels paramédicaux sont en majeure partie des infirmiers

Les professions paramédicales les plus représentées en France métropolitaine sont les infirmiers, avec plus de la moitié des effectifs (59,7 %). Tout en restant majoritaire, cette proportion diminue dans la région (57,5 %), le Nord (56,2 %) et augmente dans le Pas-de-Calais (60,1 %). Les infirmiers sont les mieux représentés dans la C. A. de Saint-Omer (70,3 % des professionnels paramédicaux), tandis que dans le Cœur de Flandre, seulement 35,9 % des effectifs sont infirmiers. Par contre, la plus forte proportion d'infirmiers en psychiatrie revient à ce dernier territoire (34,7 % des effectifs). Il n'y a pas d'infirmiers en psychiatrie dans les pays des Sept Vallées, de l'Artois/Ternois et du Boulonnais. Le Montreuillois est l'intercommunalité qui compte proportionnellement le moins de pharmaciens (5,2 % des effectifs) contrairement au Calais (22,4 % des effectifs). En ce qui concerne les masseurs-kinésithérapeutes, c'est le Boulonnais qui affiche la plus grosse part : 23,6 % de ses effectifs paramédicaux ; à l'inverse, des C. A. du Calais et de Cambrai et de la C. U. d'Arras où l'on en trouve le moins (de 7,8 à 7,9 %).

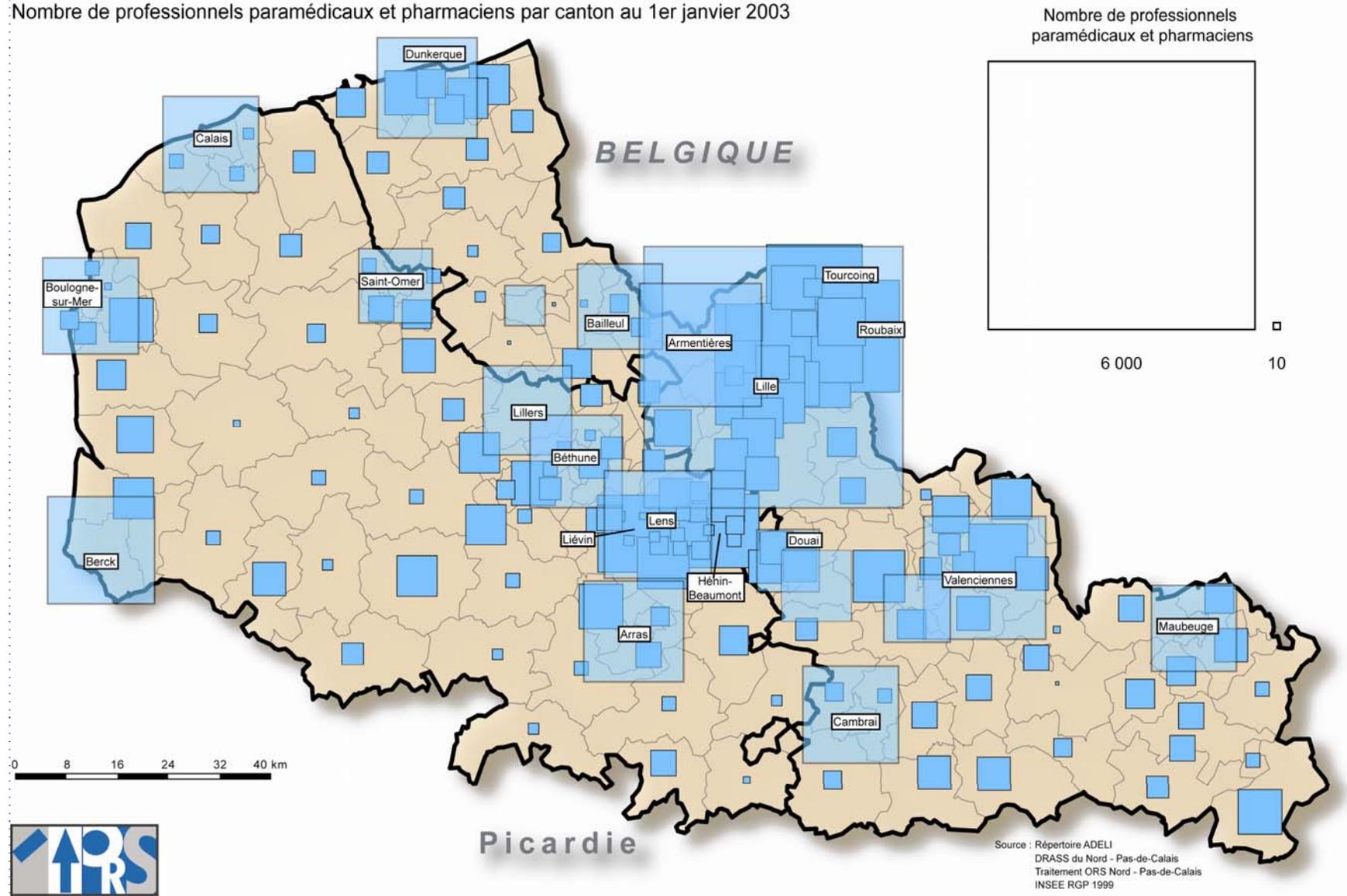
# Les professions paramédicales et les pharmaciens

Nombre de professionnels paramédicaux et pharmaciens par intercommunalité au 1er janvier 2003



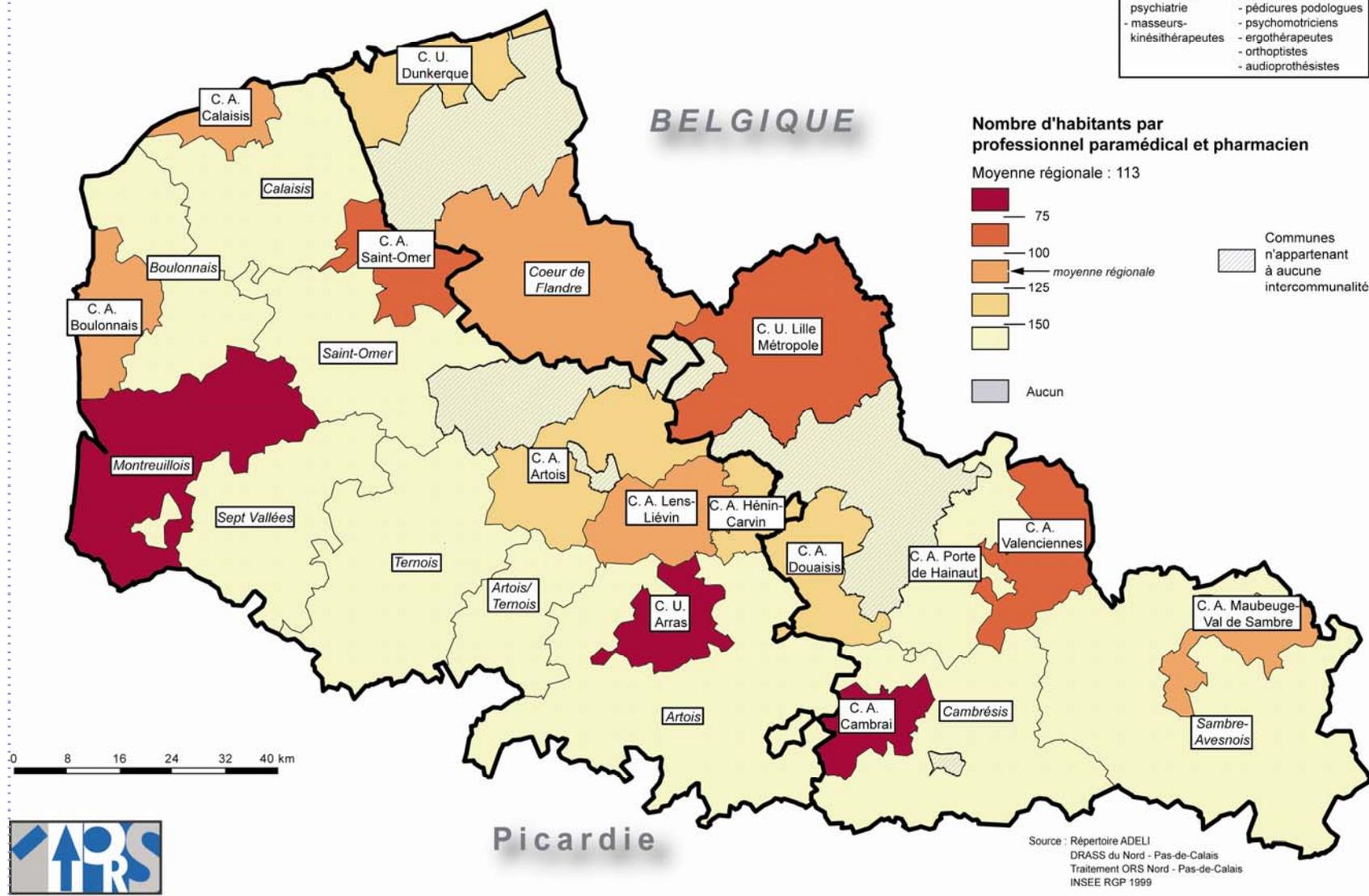
## Les professions paramédicales

Nombre de professionnels paramédicaux et pharmaciens par canton au 1er janvier 2003



## Les professions paramédicales et les pharmaciens

Nombre d'habitants par professionnel paramédical et pharmacien par intercommunalité au 1er janvier 2003



# Les professions paramédicales et les pharmaciens

Les secteurs d'activité par intercommunalité au 1er janvier 2003

